



Soutiens à la communication pour les écoles du Nunavut

Le présent document comprend des outils de soutien à la communication correspondant aux trois scénarios suivants :

- Ouverture des écoles;
- Isolement des élèves en raison de l'exposition à la COVID-19;
- Fermeture des écoles en raison de la présence de la COVID-19 dans la collectivité.

Veillez partager ces renseignements, ainsi que les informations du ministère de la Santé publique, avec le personnel, les élèves, les parents ou tuteurs et les intervenants, selon les besoins. Ces renseignements peuvent être partagés sous forme de lettre, de courriel, d'appel téléphonique, sur les médias sociaux ou selon la méthode la plus appropriée pour votre communauté scolaire.

Ouverture des écoles

Conformément aux directives du Bureau de l'administrateur en chef de la santé publique, les écoles sont ouvertes au maximum de leur capacité pour l'enseignement en salle de classe. Il n'y a aucun cas de COVID-19 dans notre collectivité. Les écoles seront ouvertes à temps plein à tous les élèves, cinq jours par semaine, et tous les cours se donneront à l'école.

Il est important de se rappeler que :

- L'école continue d'être un milieu sécuritaire, positif et inclusif.
- Nous avons démontré que nos protocoles de sécurité réduisent efficacement la transmission en milieu scolaire.
- L'enseignement se fait en salle de classe et à l'extérieur de l'école, selon le cours.
- La distanciation physique est fortement encouragée en tout temps lorsque les élèves ne portent pas de masques.
- Les horaires d'autobus sont planifiés comme à l'habitude.
- Les activités de groupe à l'extérieur des cohortes sont limitées.
- Les activités physiques par cohorte comprendront le programme d'études d'éducation physique, en prêtant une plus grande attention à l'hygiène des mains.

Pour obtenir les plus récentes informations sur le plan du ministère de l'Éducation visant à assurer la santé et la sécurité des élèves, des familles et du personnel, consultez gov.nu.ca/fr/l-education.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19, consultez gov.nu.ca/fr/sante et gov.nu.ca/fr.

Isolement des élèves en raison de l'exposition à la COVID-19

Conformément aux directives de la Santé publique, votre enfant est actuellement isolé en raison de son exposition à la COVID-19. L'école continuera de soutenir l'apprentissage de votre enfant pendant son isolement. Tous les cours seront dispensés à distance jusqu'à ce que votre enfant soit autorisé par la Santé publique à reprendre l'apprentissage en classe.

Pendant que votre enfant est en isolement, son enseignante ou enseignant communiquera avec vous quelques fois par semaine, soit par téléphone ou par courriel, afin de l'appuyer dans l'apprentissage à distance. Veuillez indiquer à l'enseignant de votre enfant par quelle méthode et à quelle fréquence vous préférez que l'on communique avec vous.

L'enseignant de votre enfant vous fournira des directives et expliquera ses attentes par rapport à la cueillette et au dépôt du matériel d'apprentissage à distance.

Notre communauté scolaire vous remercie d'avoir pris les mesures nécessaires pour protéger votre collectivité, les élèves et le personnel scolaire et afin de prévenir la transmission potentielle de la COVID-19.

Pour obtenir les plus récentes informations sur le plan du ministère de l'Éducation visant à assurer la santé et la sécurité des élèves, des familles et du personnel, consultez gov.nu.ca/fr/l-education.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19, consultez gov.nu.ca/fr/sante et gov.nu.ca/fr.

Fermeture des écoles en raison de la présence de la COVID-19 dans la communauté

Conformément aux directives du Bureau de l'administrateur en chef de la santé publique, notre école doit fermer temporairement pour éliminer la transmission communautaire de la COVID-19. Il y a des cas actifs de la COVID-19 dans notre communauté. Tous les cours seront donc dispensés à distance.

L'enseignante ou l'enseignant de votre enfant communiquera avec vous quelques fois par semaine, soit par téléphone ou par courriel, afin de soutenir l'apprentissage à distance. Veuillez indiquer à l'enseignant de votre enfant par quelle méthode et à quelle fréquence vous préférez que l'on communique avec vous.

L'enseignant de votre enfant vous fournira des directives et expliquera ses attentes par rapport à la cueillette et au dépôt du matériel d'apprentissage à distance.

Notre communauté scolaire vous remercie d'avoir pris les mesures nécessaires pour protéger votre collectivité, les élèves et le personnel scolaire et pour prévenir la transmission potentielle de la COVID-19. Notre personnel scolaire s'est engagé à offrir à votre enfant les meilleures expériences d'apprentissage et le meilleur soutien possible.

Pour obtenir les plus récentes informations sur le plan du ministère de l'Éducation visant à assurer la santé et la sécurité des élèves, des familles et du personnel, consultez gov.nu.ca/fr/l-education.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19, consultez gov.nu.ca/fr/sante et gov.nu.ca/fr.